

Marché du travail. Tempête sur le service public de l'emploi

Publié mardi, 09 octobre 2018 - L'Humanité Cécile Rousseau

Le coup de rabot est net et sans bavure. Dans le projet de loi de finances 2019, le budget de l'emploi est l'un des plus touchés, avec une baisse d'environ 2 milliards par rapport à 2018, passant de 15,2 milliards à 13,1 milliards. 1385 postes d'opérateurs de l'État seront supprimés. Pôle emploi et l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (Afpa) figurent au premier rang des économies. Quant au projet de fusion de Pôle emploi et des missions locales, il bouleverserait tout l'édifice de l'insertion des jeunes en difficulté, pourtant présenté comme une priorité dans le plan pauvreté. En pleine contradiction avec sa volonté affichée de lutter contre le chômage et de développer la formation, le gouvernement n'en démord pas. « Nous faisons le choix d'un budget cohérent avec notre politique, qui ne subventionne pas l'emploi mais investit dans les compétences et l'insertion des plus vulnérables », a déclaré la ministre du Travail, Muriel Pénicaud. Tour d'horizon des régressions dans trois secteurs clés du service public de l'emploi et de la formation.

1 Pôle emploi atteint l'os des effectifs

La disparition de 800 équivalents temps plein (ETP) décidée dans le projet de loi de finances, ce qui équivaut en réalité à 1 300 postes selon les syndicats, n'est que le début de la cure d'amaigrissement forcée de Pôle emploi. Avant l'été, la ministre du Travail a demandé à l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) de se pencher sur une « méthodologie robuste » rendant possible l'indexation à la baisse des effectifs de Pôle emploi en cas de reflux du chômage. Quant aux discussions à venir sur la convention tripartite entre l'État, Pôle emploi et l'Unédic, elles pourraient aboutir à une baisse de dotations. Cerise sur le gâteau, les négociations sur l'assurance-chômage qui vont s'ouvrir tablent d'ores et déjà sur plus de 3 milliards d'économies. Après des années de coupes claires, l'os semble atteint dans l'ex-ANPE. « Ils ne peuvent plus supprimer d'emplois dans les fonctions supports, ils vont donc réduire le nombre de conseillers alors qu'on a plus de 6 millions de chômeurs, déplore Michel Breuvart, du SNU Pôle emploi FSU. En plus, nous devons mettre en place de nouvelles missions comme le plan d'investissement compétences (le PIC, qui vise à former un million de jeunes peu qualifiés et un million de chômeurs de longue durée et à transformer l'offre de formation - NDLR) et nous occuper de l'indemnisation des démissions... » Un constat partagé au-delà de la structure. « Pôle emploi arrive à un moment charnière, il n'a plus beaucoup de marge », juge également Arnaud Eymery, directeur du cabinet d'expertise Degest, auteur d'un rapport sur les conséquences des coupes budgétaires à Pôle emploi en Île-de-France à la demande des syndicats. L'an passé, 297 ETP ont été rabotés dans le pays, dont 64,8 en région parisienne.

Sans moyens humains, les portefeuilles de chômeurs continuent d'exploser. Daniel (1), conseiller dans une agence de Paris 19e, a abandonné l'idée de faire du sur-mesure. « Normalement, je devrais suivre 70 demandeurs d'emploi dans le cadre du parcours renforcé, alors que j'en ai 175! Je suis obligé de privilégier des entretiens groupés si je veux voir tout le monde. » Tandis qu'un journal de bord numérique sera expérimenté en janvier prochain pour contrôler la recherche de travail des chômeurs, la dématérialisation croissante des démarches, autre vecteur d'économies pour Pôle emploi, se heurte à la réalité. « Nous sommes dans un quartier populaire, avec des migrants, des personnes en situation de pauvreté, on les aide comme on peut, on leur crée des adresses e-mails puisqu'ils n'en ont pas », soupire l'agent.

2 Les missions locales en voie de disparition

Les jeunes en difficulté d'insertion pourraient perdre leur structure de référence. Alors que la garantie jeunes, dispositif d'accompagnement vers l'emploi et la formation des 16-25 ans en grande précarité sera étendue à 500 000 bénéficiaires d'ici à 2022, les missions locales, actrices centrales de ce plan, sont menacées. Une note interne conjointe à Pôle emploi et à la délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP), dévoilée par la presse le 3 octobre, n'y va pas par quatre chemins : « L'idée n'est pas de procéder à des ajustements à la marge (...) mais d'essayer de transformer en profondeur, là où les élus le souhaitent, l'articulation entre Pôle emploi et les missions locales. » Des directives dans la droite ligne des déclarations du premier ministre, qui a annoncé le 18 juillet une simplification du service public de l'emploi. Inacceptable pour les 450 associations du territoire qui suivent 1,4 million de jeunes chaque année. Lors de son assemblée générale, le 21 septembre, l'Union nationale des missions locales (UNML) a adopté

à l'unanimité une motion contre cette fusion. « Notre travail est aujourd'hui nié, estime son président, Jean-Patrick Gille. Il y a une totale contradiction dans la stratégie du gouvernement, qui veut nous faire disparaître mais nous demande de porter la garantie jeunes et l'obligation de formation jusqu'à 18 ans définie par le plan pauvreté. »

Dans les faits, les missions locales seraient mises sous tutelle de Pôle emploi. Ce dernier deviendrait leur interlocuteur en termes de dialogue de gestion, en lieu et place de l'État. Une ineptie pour Jean-Philippe Revel, de la CGT des missions locales. « Contrairement à Pôle emploi, nous nous occupons de l'accompagnement global des jeunes, en matière de logement, de santé, de handicap... Nous prenons en compte leur situation sociale et les aidons à résoudre leurs problèmes avec notre réseau de référents. » Avec cette absorption, tous craignent de perdre un mode de suivi personnalisé des jeunes qui se traduit aujourd'hui par un référent unique. « Beaucoup viennent nous voir pour régler des problèmes administratifs, rappelle le cégétiste, ils font appel à leur référent ou à l'assistante sociale. Mais le gouvernement ne veut plus d'intermédiaires humains. » La machine semble lancée. Des réunions d'information sur le rapprochement entre les deux organismes se tiennent déjà chez Pôle emploi. Mais la question juridique d'une telle fusion n'est pas tranchée. Les missions locales sont sous le statut d'association de loi 1901 et l'ex-ANPE est un établissement public à caractère administratif (EPA). Face à cette usine à gaz, la CGT demande la mise en place d'une agence nationale d'accompagnement et d'insertion des jeunes.

3 Le chant du cygne de l'AFPA?

Avis de gros temps sur le service public de la formation. L'émanation du Conseil national de la Résistance n'a pas échappé aux économies orchestrées par Bercy. Au moins 550 équivalents temps plein seront supprimés au sein de l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (Afpa) en 2019. Et un conseil d'administration devrait dévoiler, le 18 octobre, une réorganisation d'ampleur. « Le président et la directrice générale n'ont pas dissimulé que les annonces à venir constitueraient un choc », précise FO dans un communiqué. Face à ces heures sombres, l'intersyndicale CGT, CFDT, FO, SUD et CFTC devait se mobiliser hier, lors de la journée d'action interprofessionnelle (voir page 9). La CFDT a déjà voté une motion de défiance contre la direction. « Elle nous maintient dans un black-out informationnel, constate le secrétaire général du syndicat, Jean-François Guérut. Nous ne comprenons pas la politique menée alors que plein de choses se dessinent sur la formation professionnelle et que l'Afpa y a sa place. »

En effet, dans le cadre du plan d'investissement des compétences (PIC) destiné à 2 millions de chômeurs, l'Agence sera sollicitée à la fois pour « la prépa compétences » du « PIC accompagnement » mais aussi sur le volet formation. Au-delà des mesures de l'exécutif, le service public de l'emploi est victime de cette tendance politique lourde privilégiant le développement des compétences au détriment des formations qualifiantes, sa marque de fabrique. « Avec un titre professionnel, on peut travailler dans n'importe quelle entreprise, explique Yann Chérec, secrétaire général de la CGT de l'Afpa. L'augmentation des compétences, elle, n'est reconnue que dans une seule boîte. Nous nous battons contre ça. On a l'impression de ne plus correspondre au modèle politique actuel, de déranger avec le Conservatoire national des arts et métiers et le Greta qui, comme l'Afpa, sont des organismes avec des fonctions régaliennes. Le pouvoir met un coup d'accélérateur pour nous détruire alors qu'un actif sur huit est passé chez nous et que le taux de retour à l'emploi oscille autour de 70 %. »

L'origine des problèmes remonte à la régionalisation des compétences et des crédits en matière de formation professionnelle en 2008, faisant glisser l'Afpa vers la marchandisation. Lors des appels d'offres, les conseils régionaux font jouer la concurrence: soit l'Afpa baisse ses prix et ne s'y retrouve pas financièrement, soit des entreprises privées moins chères remportent la mise. Depuis ce changement de règles, l'organisme est régulièrement au bord du gouffre. En 2018, son chiffre d'affaires a baissé de 65 millions d'euros et 1 000 postes ont été supprimés. En dix ans, la moitié des emplois ont ainsi disparu. « Tous les jours, je reçois des coups de fil de collègues qui sont dans des situations impossibles, qui subissent des mobilités forcées. En trente-deux ans d'Afpa, je n'ai jamais vu autant de démissions qu'en ce moment », conclut Jean-François Guérut.

(1) Le prénom a été changé.